



Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Montréal, le 6 mai, 2005

Lundi, le 9 mai, à 10h30 - Élus et citoyens visitent la forêt centenaire menacée de l'écoterritoire l'Anse-à-l'Orme

Rendez-vous:

Chemin l'Anse-à-l'Orme à la servitude d'Hydro-Québec

Directions: Sortie 49 de l'autoroute 40, la Trans-canadienne, direction ouest sur le Chemin Ste-Marie, au centre d'achats Place Timberlea tourner direction nord sur le chemin l'Anse-à-l'Orme jusqu'à la servitude d'Hydro-Québec à approximativement 1 km.

Des dignitaires invités de la Coalition Verte

Mme. Yolande James, députée de Nelligan et M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et ministre délégué aux Affaires autochtones, seront accueillis par des membres de la Coalition Verte. Ensemble ils visiteront la forêt centenaire dans le corridor écoforestier de la Rivière-à-l'Orme, un "écoterritoire" identifié comme site à protéger selon la nouvelle politique de protection des milieux naturels de la ville de Montréal. La forêt centenaire fait partie de la Forêt l'Anse-à-l'Orme considérée de catégorie # 1 par l'ancienne Communauté urbaine de Montréal pour sa valeur écologique sur l'île de Montréal.

Mais l'Écoterritoire est assiégé

Le Projet Antoine Faucon de Pierrefonds se fait devancer et bientôt les bulldozers pourraient faire une brèche dans l'écoterritoire et le développement résidentiel Antoine Faucon pourrait aplatis la "forêt centenaire" et ses milieux humides. Également désolante serait l'extension du boulevard Antoine Faucon dans cet écoterritoire. La ville de Montréal est prête à défrayer les frais de \$1,2 millions pour l'extension de la route permettant l'accès au projet domiciliaire dans la forêt. Par la suite, le boulevard est projeté pour couper à travers l'écoterritoire en direction sud-nord, se terminant au boulevard Gouin. De plus, une artère principale, le boulevard Pierrefonds sera extensionné vers l'ouest à travers le Corridor, traversant une rare forêt, un marais à castors, des ravages de chevreuils ainsi que le cours de la rivière. À cause de sa configuration en forme de 'L' et de la courbure de la route, le boulevard traverserait la ceinture verte non seulement une fois, mais deux. Plus de constructions de rues et de constructions domiciliaires suivront inexorablement dans ce milieu naturel exceptionnel.

Sur un trajectoire conflictuel; le projet Antoine Faucon de Pierrefonds est en opposition aux plans du Ministre de l'Environnement pour un vaste nouveau parc - le Parc national du Lac-des Deux-Montagnes.

Le Ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair a endossé avec enthousiasme la proposition de la Coalition Verte pour la création du Parc national du Lac-des-Deux-Montagnes. Tel que proposé, il engloberait le Parc Paul Sauvé, les parcs riverains de Oka, Hudson, Vaudreuil, Dorion et de l'île Perrot et les petites îles. Le plan inclurait la protection du lac lui-même et, une première au Québec, étendrait le statut de parc national à un minimum de deux milieux naturels importants sur l'île de Montréal - le Cap-Saint-Jacques et le **Corridor**

éco-forestier de la Rivière-à-l'Orme. Pierrefonds, cependant, veut construire son projet Antoine Faucon pleinement à l'intérieur de ce corridor éco-forestier.

Ce parc riverain est envisagé pour la première phase d'un Plan de Ceinture verte qui engloberait l'Archipel de Montréal et ses cours d'eau, ses milieux humides et ses forêts. Le projet possède un énorme potentiel "Éco-Récréo-Touristique" accordant des bienfaits économiques et sociaux tout en préservant des milieux naturels. Le député Geoffrey Kelley travail à façonner ce plan de parc qui a évolué à partir de discussions sur la possibilité de créer des parcs nationaux sur l'île de Montréal. Une décision sur le parc pourrait survenir aussi tôt que le mois de septembre.

La Coalition Verte se réjouit de l'initiative de ce plan de parc; réclame un recul de Pierrefonds et un gel sur le développement. Les gens se réjouissent du plan pour créer le parc national du Lac-des-Deux-Montagnes dans le coin de la province le plus distinct sur le plan écologique. Cette région au sud du Québec, si riche par sa diversité d'espèces et d'habitats, est aussi sujette à un processus d'urbanisation sans relâche. Pierrefonds doit reculer: on ne doit permettre au projet Faucon de faire une percée significative et critique dans l'écoterritoire avant que le Parc national puisse prendre forme. Il existe un danger réel que d'autres arrondissements, suivant l'exemple de Pierrefonds, céderont aux pressions sans relâche et autoriseront même plus de développement dans le Corridor éco-forestier et d'autres milieux naturels. La Coalition Verte est insistant: un gel sur le développement est essentiel dans les milieux naturels sous considération pour le Parc national du Lac des Deux Montagnes.

La négligence depuis des générations néfaste sur l'île de Montréal. Seul un maigre 3% du territoire montréalais consiste de terrains protégés à l'état naturel comparé à la norme du Québec de 8%. La norme internationale minimale est de 12% - cette cible est en voie d'augmenter à 14% et au-delà. Sans restreintes, la construction a fauché plus de 1,000 hectares de forêt de la métropole depuis la fin des années '80. Pour comparer, le Mont-Royal couvre 200 hectares. Il reste si peu d'espaces verts (la propriété de promoteurs pour la plupart) que le pourcentage ne peut être augmentée qu'à 6% si on arrive à préserver tout ce qui reste.

La nouvelle Politique des Milieux naturels de la ville de Montréal adoptée en décembre est sévèrement défaillante. Les objectifs de la politique de protéger des éco-territoires d'un bout à l'autre de l'île sont excellents. Mais de projets majeurs de développement immobilier et de construction de rues seront permis à l'intérieur des limites des éco-territoires - comme à l'habitude! En plus de l'**Anse-à-l'Orme**, des projets de construction sont en progrès dans d'autres écoterritoires, aux **rapides du Cheval Blanc**, aux **rapides de Lachine (Île des Soeurs)**, **au corridor forestier de l'île Bizard**. Et dans le secteur de l'Est, si dépourvu d'espaces verts, l'autoroute 25 et un pont à Laval menacent la **Coulée verte du ruisseau De Montigny et ses îles riveraines**. Afin de renverser cette situation désespérée, des fonds et des ressources des gouvernements provincial et fédéral sont requis à Montréal - maintenant. Les politiques du Développement durable doivent se traduire par une action concertée pour préserver les derniers milieux naturels sur l'île de Montréal et tout le sud du Québec.

Sources:

David Fletcher (514) 683-7864

Sylvia Oljemark (514) 332-9146